

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
31 mai 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

2023D068

**OBJET :**  
**12. CESSION TERRAIN**  
**RUE DES TILLEULS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le 23.06.2023

ID : 050-215904004-20230605-2023D068-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le neuf JUIN à dix-sept heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :**

M. DELVOYE Philippe **donnant procuration** à M. CITERNE Joël  
Monsieur TREDEZ Alain **donnant procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune est propriétaire d'une parcelle de terrain située rue des tilleuls, en espaces vert actuellement, d'une superficie d'environ 742 m<sup>2</sup>, dont elle n'en a plus d'utilité.

Monsieur Thierry DALLE a émis le souhait d'acquérir cette parcelle. Il envisage la construction de 3 logements.

Le service des domaines a été consulté et a estimé ce terrain à 92 € / m<sup>2</sup>.

Ce terrain a fait l'objet d'une délibération décidant son déclassement du domaine public communal.

L'assemblée invitée, à l'unanimité, autorise :

- de céder la parcelle, d'une superficie d'environ 742 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur Thierry DALLE. La cession se fera au prix principal 70 000 €, frais d'acte et de géomètre à charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser la signature par Monsieur le Maire de tous actes et documents à intervenir pour la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

**Joël DUYCK**

**La Secrétaire de Séance**

**Sandra BOULENGUER – PLÉ**

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.